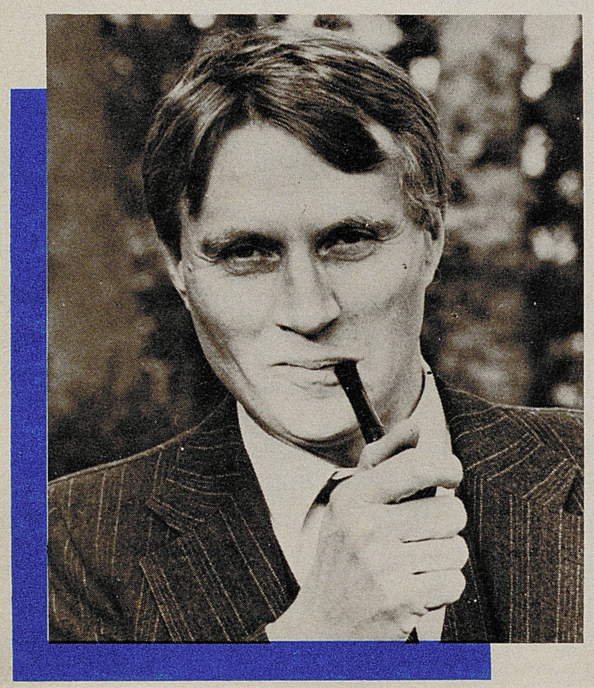
ÉLECTIONS *RÉGIONALES* DU 16 MARS 1986 - DÉPARTEMENT DE PARIS

RPR POUR PARIS

LISTE D'UNION PRÉSENTÉE PAR LE RPR

le C.N.I., Unité Radicale, UNIR, Le Parti Démocrate Français



Alain DEVAQUET
43 ans, Marié, 2 enfants
Professeur à la Faculté des Sciences de Paris
Maire du XIe arrondissement
Vice Président du Conseil Régional

LISTE CONDUITE PAR

ALAIN DEVAQUET

UNE ÉQUIPE POUR L'ILE DE FRANCE

« J'ai été appelé par Jacques CHIRAC à prendre la tête de la liste R.P.R. pour les élections régionales de Paris.

Vous retrouverez sur cette liste des femmes et des hommes qui vous représentent déjà au Conseil de Paris ou au Conseil de votre arrondissement. A ces élus municipaux sont venus se joindre des représentants d'organismes socio-professionnels, des universitaires, des étudiants...

Représenter Paris au Conseil Régional, participer au développement économique et humain de la Région d'Ile-de-France : voilà notre ambition commune. »

16 mars 1986 : une échéance décisive pour la France. Le R.P.R., au sein de l'Opposition unie, a un projet fondé sur la liberté et la responsabilité. Un objectif : le redressement de notre pays. Un idéal : la grandeur de la France. Pour soutenir mon action je vous demande de voter pour la liste R.P.R. conduite par mon ami Alain DEVAQUET.

J. Chirac

JACQUES CHIRAC

AVEC

ALAIN DEVAQUET L'ILE-DE-FRANCE EN MARCHE

DES RÉSULTATS

Depuis 1976, la région capitale est dotée d'un Conseil Régional, qui rassemble les élus des huit départements d'Ile-de-France. Un groupe unique R.P.R.-U.D.F. constitue la majorité de cette assemblée.

Pendant ces années la majorité RPR-UDF, par des politiques résolues en matière de transports, de formation professionnelle, d'assainissement, a contribué à résoudre les formidables difficultés de l'ensemble urbain central et de sa périphérie rurale.

Pendant ces années cette majorité par des politiques résolues en matière d'environnement, de culture et de loisirs, de logement et d'équipement, a contribué à améliorer la vie quotidienne des 10 millions d'habitants de la Région.

Pendant ces 10 années nous avons donc mis en marche l'Ile-de-France. L'expérience acquise et les résultats obtenus garantissent le sérieux de nos objectifs.

DES OBJECTIFS

Pour la première fois le 16 Mars les Conseillers Régionaux seront élus, dans chaque département, au suffrage universel.

Les élus RPR de Paris à ce Conseil entendent poursuivre une action ambitieuse en faveur du développement économique de la Région et de la dignité de vie des Franciliens.

Développement économique par un réseau moderne de communications (transports en commun, infrastructure routière, télécommunications électroniques) et par des entreprises dynamiques (aides aux transferts technologiques, zones d'activité, primes régionales étendues).

Dignité de vie des Franciliens par la consolidation de notre patrimoine naturel et culturel (ceinture verte d'Ile-de-France, Seine propre...) et par une formation professionnelle de haute qualité (niveau plus élevé, ouverture sur les technologies nouvelles).

Cette Région est la vôtre. Aidez-nous à la conduire vers l'avenir. Un avenir qui ne nous épargnera pas les difficultés mais qui, aussi, est riche d'espoir.



Vu les candidats

C.P.I. - R.C. 74 B 2241

LE 16 MARS: UN SEUL TOUR POUR DÉCIDER DE L'AVENIR DE L'ILE DE FRANCE